

Compte rendu de la FS (formation spécialisée) du 4 juin 2024



L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20/03/2024 (pour avis) ;
2. Présentation du budget 2024 et examens des demandes de financement (pour avis) ;
3. Mise en oeuvre de l'expérimentation de la semaine en 4 jours (pour information) ;
4. Présentation des indicateurs du tableau de veille sociale (TBVS) (pour information) ;
5. Aménagement du SIED et du SPFE : constitution d'un groupe de travail immobilier (pour avis) ;
6. Examens des registres santé et sécurité au travail, accidents de service et fiches de signalement (pour information) ;
7. Examens des suites données aux questions traitées et aux avis émis lors des précédents CSAL-FS (cf articles 32 et 39 du RI) (pour information) ;
8. Questions diverses (à communiquer, si possible, à l'avance).

Vous pouvez lire notre déclaration liminaire : [ICI](#)

Réponse à la déclaration liminaire

1/ Sur la condamnation du collègue.

Le directeur par intérim a souligné les manquements professionnels du collègue. Il a ajouté que l'application de la précédente législation aurait conduit à la même décision.

La **CGT Finances Publiques** a souligné l'inadéquation du régime indemnitaire des adjoints par rapport au niveau de responsabilité.

Plus d'informations dans cet article : [RGP 1er jugement contre un agent de la DGFIP : la direction générale nous a menti](#)

2/ Note départementale relative à l'utilisation des véhicules de services.

Le directeur par intérim a indiqué qu'il n'avait pas de marges de manœuvre parce que ladite note a été transmise par la direction générale pour une déclinaison au plan local sans modification de sa substance.

La CGT Finances Publiques de la Somme a dénoncé avec insistance et véhémence l'obligation faite aux agents utilisateurs d'attester de la prise de connaissance de la note et de son annexe. Elle a souligné le caractère contre-productif d'une telle note qui a conduit à la sous-utilisation des véhicules de services depuis sa mise en œuvre.

La direction a indiqué qu'elle ferait remonter à la DG le climat généré par la mise en œuvre de cette note.

Néanmoins, la **CGT Finances Publiques** de la Somme encourage l'utilisation de ces véhicules « écofip » et invite les agents utilisateurs à émettre toutes les réserves utiles lors de l'émission de l'attestation de prise de connaissance. N'hésitez pas à contacter à la **CGT Finances Publiques de la Somme** si vous souhaitez un modèle.

Approbation du procès-verbal de la séance du 20/03/2024 (pour avis) ;

Adopté à l'unanimité

Présentation du budget 2024 et examens des demandes de financement (pour avis) ;

La Formation Spécialisée a approuvé à l'unanimité les dépenses suivantes :

- L'achat de bras doubles d'écrans à hauteur de 25 % de la demande initiale de 368 unités, soit 92 bras pour la somme de 5 366,00€ TTC ;
- L'achat de 48 tapis de souris gel (renouvellement et pour les nouveaux arrivants) pour 722,02€ ;
- L'achat de 50 souris verticales 1er prix pour la somme d'environ 500,00€ ;
- L'acquisition de 30 repose-pieds (900,00€) ;
- L'achat de 30 lampes de bureau à variateur (819,60 €) ;
- L'achat de 5 lampadaires « leds » pour 3 125,00€ ;
- L'acquisition de parasols pour les 18 tables pique-nique, sous-réserve de la présentation d'un devis n'excédant pas 2 700,00 € TTC ;
- La fourniture et la pose des plans d'évacuation et de 3 cornes de brume pour le SGC de Poix-de-Picardie pour la somme d'environ 1 070,00€ ;
- L'enveloppe ouverte pour le financement des prescriptions médicales à hauteur de 16 000 € ;
- La prise en charge de 70 vacations de la psychologue du point écoute (4 550,00€).
- Formation "GPP gestion des émotions face à la mort" d'environ 3400 €
- Ajout de deux sessions de formations SST.
- Mégaphone pour orienter les personnes lors de l'évacuation du site de Rollin.

Les décisions de financement n'ont pas été accordées par la Formation Spécialisée :

- L'achat de 60 fauteuils standards, cet équipement devant être assuré par la direction ;
- L'achat d'un établi pour le CFP d'Amiens Rollin pour 379,00 €. Néanmoins, l'achat d'un établi sera pris en charges par le budget de la Direction.

Pour la CGT, il s'agit d'un outil de travail que la Direction se devait de prendre en charge.

Il a été décidé de surseoir à décision pour les demandes suivantes :

- Le remplacement d'un transpalette lève-armoire. Les membres de la formation spécialisée ont rappelé que l'équipement initial avait déjà été acheté par le CHS-CT au titre de l'exemplarité et que la direction pouvait être sollicitée pour assurer ce renouvellement chiffré à 2 700 .00€.
- L'achat de 20 ventilateurs sur pied (renouvellement de certains équipements obsolètes).— Un recensement sera demandé au chef de service afin de s'assurer des besoins. Un accord le financement pour 5 ventilateurs a été donné.
- Le remplacement de la centrale d'alarme incendie au CFP de Péronne.— Après s'être assuré que la centrale actuelle fonctionne encore, les membres ont souhaité attendre la décision de la Préfecture à laquelle cette dépense a été présentée pour une prise en charge sur le budget 723.

Il a été précisé que la centrale d'alarme incendie est opérationnelle même si elle a besoin d'être changée. Pour la CGT, la totalité de la dépense n'a pas à venir obérer de la seule formation spécialisée de la DDFiP alors que d'autres administrations occupent le bâtiment et que la Préfecture n'a pas encore donné sa décision quant à sa participation sur le budget 723.

La CGT Finances Publiques de la Somme revendique une utilisation des crédits pour la formation et l'acquisition de matériel montrant une exemplarité en matière de prévention des risques au travail.

Mise en oeuvre de l'expérimentation de la semaine en 4 jours (pour information) ;

Retrouvez la présentation du dispositif par la DGAFP et la DGFIP dans cet article :

[POUR la semaine DE 4 jours en 32 heures sans perte de salaire ! CONTRE la semaine EN 4 jours !](#)

La direction a insisté sur les points suivants :

— Un seul service pourrait être volontaire au sein de la DDFiP. Le directeur par intérim a précisé qu'il n'était, pour le moment, pas habilité à dévoiler les services qui s'étaient portés volontaire pour expérimenter la semaine en 4 jours. Ce volontariat des services a été déterminé lors d'une concertation des chefs de service de la DDFiP de la Somme du 15 au 19 avril 2024.

— Le volontariat, à l'intérieur du service volontaire, sera individuel : aucun agent ne sera obligé de se porter volontaire pour participer à cette expérimentation.—

- Tout agent qui se portera volontaire sera invité à demeurer dans le dispositif pendant 6 mois. S'il ne tenait pas le rythme, il serait invité à modifier son module ARTT.

Concernant le calendrier du dialogue social et de la mise en œuvre de l'expérimentation :

— le directeur par intérim a apporté les précisions suivantes : le dispositif sera présenté en CSAR le 10 juin prochain et en formation spécialisée de réseau en juillet.—

— Cette consultation des représentants du personnel devra être déclinée au plan local.—

La CGT Finances Publiques de la Somme a dénoncé l'application d'un calendrier à « marche forcée » ne laissant pas la place au dialogue social. Elle a demandé à ce que la direction générale prenne ses responsabilités en décalant d'un mois l'application de l'expérimentation pour permettre la consultation des instances en septembre 2024 avant toute application de l'expérimentation.

Présentation des indicateurs du tableau de veille sociale (TBVS)
(pour information) ;

Le tableau de bord de veille sociale confirme une certaine souffrance des agents de la DDFiP de la Somme au travail.

La surcharge de travail révélée notamment par un taux d'écèlement supérieur à la moyenne nationale (0,85/agent) a été soulignée pour 9 services même si le volume horaire écèlement a diminué. Pour autant, cela ne veut pas dire que les autres services ne sont pas en surcharge de travail.

Pour la CGT Finances Publiques de la Somme, les suppressions successives d'emplois et le manque de reconnaissance sont nécessairement à l'origine de cette souffrance au travail. En 2023, le manque de moyens humains pour traiter le « tsunami » GMBI a amplifié cet état de fait.

Aménagement du SIED et du SPFE : constitution d'un groupe de travail immobilier (pour avis) ;

Ces points ont été inscrits à l'ordre du jour à l'initiative de la CGT Finances Publiques de la Somme.

En effet, il importe que les agents des services concernés mais également les acteurs de la prévention (ISST, médecin de prévention, etc.) ainsi que les représentants du personnel soient concertés.

La constitution de ces groupes de travail a donc été adoptée à l'unanimité.

La **CGT Finances Publiques de la Somme** a félicité la direction pour le rétablissement d'un dialogue social constructif quant à l'aménagement des espaces de travail et souligné son espoir de le voir perdurer lors de l'installation du prochain directeur ou de la prochaine directrice départemental (e) des Finances Publiques de la Somme.

Enfin, une méthode où l'on prend en considération les agents, leurs représentants et les acteurs de la prévention.

**Examens des registres santé et sécurité au travail, accidents de service et fiches de signalement
(pour information) ;**

L'attention de la **CGT Finances Publiques** a été portée sur une fiche de signalement impliquant le comportement managérial d'un.e chef.fe de service. La **CGT Finances Publiques** a dénoncé l'absence de précision des faits, objet de ladite fiche, dans le tableau récapitulatif, symptomatiques d'un manque voulu de transparence quant aux faits dénoncés mais également quant aux mesures prises par la direction.

Le directeur par intérim a néanmoins assuré que le nécessaire avait été fait. Pour preuve, les personnes ayant saisi la direction ne se sont pas manifestées de nouveau. Il a indiqué assumer pleinement ce manque de transparence.

Solidaires Finances Publiques a ajouté que son représentant syndical avait d'ailleurs été pris à partie lors d'une réunion métier pour son action auprès de la direction.

La **CGT Finances Publiques** avec Solidaires Finances Publiques est, en effet, intervenue auprès de la direction au soutien d'agents en difficulté relationnelle avec le/la chef.fe de service.

La **CGT Finances Publiques**, assumant ses fonctions de défenses des agents, n'hésitera pas à intervenir de nouveau auprès de la direction pour faire cesser tout nouveau comportement managérial nuisible pour la santé des agents.

La **CGT Finances Publiques** exige la mise en place de l'application SIGNALFIP pour les conflits internes, cette application permettrait ainsi d'ôter tout filtre dans l'information de la direction générale concernant le comportement des agents (tout grade confondu) en local.

La **CGT Finances Publiques de la Somme** assure l'ensemble des agents de la DDFiP (tout grade confondu, toutes fonctions confondues) de son engagement dans leur défense et dénoncera, comme elle l'a déjà fait, tout comportement ou toute situation de management toxique.

Au-delà de cette situation, se pose la question des incidences de l'application du modèle managérial de la DGFIP.

N'hésitez pas à nous contacter : cgt.ddfip80@dgfip.finances.gouv.fr

**Examens des suites données aux questions traitées et aux avis émis lors des précédents CSAL-FS
(cf articles 32 et 39 du RI) (pour information) :**

Questions :

Réponses

Sécurisation des bureaux du SLR au 6ème étage de la nouvelle cité administrative.	La sécurisation des bureaux du SLR fait partie des travaux complémentaires demandés à l'AGILE – Réponse toujours en attente
Site d'ABBEVILLE : Construction d'une plate-forme pour sécuriser l'accès à l'ascenseur et réparation de l'ascenseur.	Relance de la société Echelles Européennes. Elle annonce une date d'intervention à partir du 31 mai 2024.
Site ABBEVILLE : Fonctionnement de la caméra de surveillance.	Panne identifiée : un câble est à changer. Les travaux sont prévus dans la semaine du 21 au 24 mai 2024.
Sécurisation des box 6 et 8 du PCRP et SIE.	Le devis pour la pose des boutons d'alarme est de 4000 €. Il est proposé de programmer le remplacement de la centrale d'alarme en 2025 et d'inclure, à cette occasion, la pose de nouveaux boutons.

Questions diverses.

1/ Les frais de déplacements :

La **CGT Finances Publiques de la Somme** a relayé les problèmes récurrents de remboursement de frais de déplacement. Elle a demandé des motifs plus précis de mise en révision des ordres de mission. Elle a également mis en évidence une note départementale qui n'est pas en adéquation avec le cadre réglementaire notamment sur la définition du mot « commune ».

La direction a indiqué qu'elle vérifierait effectivement ces incohérences afin de se mettre en conformité et rappelé qu'il importait que les notes soient en adéquation avec le cadre réglementaire.

Pour la **CGT Finances Publiques**, il n'est pas question que les agents y soient de leur poche ! Il appartient à la DGFIP de cesser de pinailler sur les frais de missions des agents en appliquant le cadre réglementaire, ni plus, ni moins.

2/ Demande d'intervention de l'ISST au restaurant administratif de Rollin

La **CGT Finances Publiques de la Somme** a sollicité l'intervention de l'inspecteur santé sécurité au travail au restaurant de Rollin. Il ressort en effet du groupe de travail de l'action sociale auquel la **CGT Finances Publiques** a participé avec notamment les membres de l'APSFA que le mobilier (notamment les chaises) y est relativement ancien (environ 22 ans). Il importe donc de s'assurer que les conditions de sécurité soient optimales tant pour les utilisateurs que pour le personnel qui assure l'entretien du restaurant administratif.

La direction a accepté cette demande.

3/ Point d'avancement des travaux à Albert et Abbeville.

La CGT Finances Publiques a demandé un point de situation sur les travaux à Abbeville et Albert.

Abbeville :

Ascenseur : La plateforme d'accès a (enfin!) été réalisée. Reste à obtenir l'intervention du technicien ascenseur de SCHINDLER.

Fenêtres : le prestataire a visible déposé le bilan, la direction en recherche un autre.

Albert :

Concernant les plaques à mettre en place au plafond, une intervention est prévue en fin de semaine.

4/ Cité administrative :

Des travaux supplémentaires doivent être réalisé pour un montant de 18000 €. La direction a confirmé un emménagement du service de la formation professionnelle pour la dernière semaine de juin et des services de Vidames pour la première quinzaine de juin. Un nouveau point de situation sera réalisé lors du CSAL du 18 juin.

5/ Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville.

La **CGT Finances Publiques de la Somme** a interrogé la direction sur la poursuite de l'application du dispositif aux agents du centre des Finances Publiques d'Abbeville.

La direction a indiqué qu'effectivement le Centre des Finances Publiques n'entrait plus dans ce périmètre et donc ce dispositif depuis le 1^{er} janvier 2024.

La **CGT Finances Publiques** ne manquera pas de dénoncer cette situation.

Les élus CGT présents.

Patrick LE MOUILLOUR (Titulaire)

Nicolas Plouard (Titulaire)

Manuela Goujjane (Suppléante)



[Alors n'attendez plus, Syndiquez-vous !](#)